

LE CONTENU ECONOMIQUE DU SOCIALISME ALGERIEN

par André TIANO

Cet article n'a pour but que d'essayer de faire le point des différents courants de pensée algériens sur le contenu du socialisme algérien. Les algériens sont très sensibles à l'importance de l'aspect économique de leur socialisme, et le titre même d'un article de M. HARBI dans *Révolution Africaine* du 23 novembre 1963 l'illustre : « Primauté de l'économique » « *..La remise en ordre de l'économie et sa direction selon une conception globale éclairée par une doctrine économique précise devient la tâche primordiale* » écrit-il. Pour connaître ces courants de pensée, disons tout de suite que nous nous sommes référés d'abord au point de vue du Gouvernement qui a été exprimé de façon synthétique par le discours du Ministre de l'Economie Nationale en date du 30 décembre 1963 et qui s'intitule clairement « la politique économique du Gouvernement ». Mais à côté du point de vue officiel il y a celui des organisations nationales de l'U.G.T.A. par exemple; il y a aussi les courants de pensée qui s'expriment par les articles de journaux (*Révolution Africaine*, *El Moudjahid*, *Alger Républicain* en particulier) enfin une fraction du peuple, la plus éclairée, s'efforce de s'exprimer dans le courrier des lecteurs organisé par certains journaux.

Il semble incontestable qu'idéologiquement le peuple algérien adhère au socialisme. Il n'y a pas de courant de pensée qui ouvertement affirme le contraire. Par ailleurs il faut reconnaître que cette position idéologique est confirmée par les faits. Le développement capitaliste en effet serait fondé sur la rentabilité de chaque unité de production considérée isolément ce qui aurait des effets désastreux pour l'économie algérienne dans son ensemble. Un tel développement accentuerait le déséquilibre entre l'Algérie du nord et l'Algérie du sud ainsi que la dépendance à l'égard de l'étranger puisque tout naturellement les entreprises algériennes achèteraient les éléments de la fabrication à l'étranger, ceux-ci étant momentanément moins chers. Le développement capitaliste, non content de se fonder ainsi sur la rentabilité exclusive des unités de production prises individuellement, ne peut se concevoir que

* André TIANO, professeur de la Faculté de Droit et des Sciences économiques d'Alger.

s'il est fondé sur la confiance. Or, à juste titre, les capitalistes n'ont aucune raison d'avoir confiance dans les dirigeants algériens; ceux-ci ont nationalisé les terres et un certain nombre d'entreprises, ils ont établi un contrôle des transferts, ils ont instauré une lourde fiscalité, enfin ils ne manquent aucune occasion de souligner leur attachement au socialisme. Donc si l'on faisait confiance au capitalisme on ne pourrait guère en attendre qu'une action limitée; en aucun cas il ne pourrait être actuellement un moteur du développement.

Le développement capitaliste est fondé aussi plus ou moins sur l'inconscience des masses, ou sur leur patience. C'était peut-être la situation européenne du 19ème siècle, cela n'est plus la situation algérienne. La lutte d'indépendance, la comparaison que les algériens peuvent faire avec la situation du peuple français, l'acuité du problème du sous-emploi font que les Algériens ne sont pas patients; ils veulent des résultats rapides. Or le capitalisme ne peut pas les leur donner. Le vrai problème n'est pas celui du choix entre le socialisme et le capitalisme; c'est celui de la nature du socialisme, du contenu économique du socialisme.

De toute part apparaît la volonté de travailler en commun, au sein de la nation; de façon unanime aussi s'exprime un désir de clarté et donc de débat. Le rédacteur en chef de *Révolution Africaine* écrit en ce sens : « *Le choc des idées est nécessaire à toute entreprise de caractère révolutionnaire. Comme l'a souvent répété le Président Ben Bella : on ne peut prêter l'oreille à la voix de la masse si l'on considère toute critique comme une manifestation d'hostilité* ». Donc les conditions du débat sont instaurées mais pour comprendre l'objet et la portée du débat, il nous faut tout d'abord rappeler certaines caractéristiques incontestables de l'économie algérienne.

La première, celle qui est la plus frappante, est sans aucun doute l'importance de l'agriculture dans l'économie nationale. Cette importance se manifeste bien dans les tâches qu'elle doit assurer : Elle doit nourrir le peuple; or la ration alimentaire de l'algérien est à la limite de la faim : 2.260 calories dont 15 grammes de protéines animales ce qui est totalement insuffisant. Pourtant cette ration misérable est elle-même menacée par la croissance démographique. En 1970, quand bien même la ration n'aurait pas augmenté, il y aura des déficits extrêmement importants dans un grand nombre de produits, et tout excédent disparaîtra en 1980 si la ration n'est pas augmentée, en 1970 déjà si elle est augmentée. L'agriculture a aussi pour tâche de financer les importations puisque les produits agricoles représentent près de 40% des exportations. La balance des paiements ne peut

être équilibrée que si ces exportations de produits agricoles se maintiennent. Enfin dans l'agriculture vit une partie importante de la population (70 % de la population active) ce qui donne au problème économique de l'agriculture un aspect politique : le socialisme ne peut se faire que si ces 70 % de la population active se sentent concernés par le socialisme. La conséquence est claire : un échec dans l'agriculture serait intolérable ; les difficultés qu'ont affrontées certains pays socialistes de l'Est européen dans le secteur agricole seraient intolérables en Algérie. Il est donc extrêmement important à la fois de maintenir la productivité du secteur moderne et de n'envisager la réforme agraire que comme étroitement liée aux objectifs de la production.

En second lieu, l'économie algérienne n'apparaît pas comme une économie nationale. Il n'y a pas en effet d'unité suffisante entre les différents secteurs de cette économie ou à l'intérieur de ces différents secteurs eux-mêmes. Par exemple, alors que 55 % de la production agricole française est absorbée par l'industrie française, en Algérie le pourcentage n'est que de 25 %. Par exemple encore il y a un dualisme entre l'agriculture moderne et l'agriculture traditionnelle dû à la pluviométrie (la majeure partie du territoire algérien ayant moins des 600 mm d'eau indispensables à une agriculture moderne). Ce dualisme apparaît dans les conditions de production et les résultats : en 1960 l'agriculture moderne formée de 22.000 exploitations et employant une centaine de milliers d'ouvriers permanents a produit pour une valeur de 175 milliards d'anciens francs et pour cela a engagé environ 15 % de dépenses d'exploitation. Cette agriculture moderne est tournée vers l'extérieur puisque 71 % de sa production a été exportée. Au contraire l'agriculture traditionnelle a produit une quantité presque analogue (145 milliards) mais provenant de 631.000 exploitations faisant vivre plus de 6 millions d'algériens. Cette production n'a été réalisée qu'avec une dépense d'exploitation de 6 % ; elle est tournée vers l'autoconsommation, vers la subsistance, ou vers le marché intérieur, ces deux postes représentant 66 % de sa production totale. Ce dualisme apparaît territorialement puisque, toujours dans le domaine agricole, 4 départements produisent 57 % du revenu agricole algérien (ce sont Alger, Oran, Constantine, Mostaganem) alors que 4 autres ne produisent que 13 % (Tizi-Ouzou, Médéa, Saïda, Batna). Ou encore si on doit sortir de l'agriculture disons que pour un revenu algérien moyen de 100, le revenu à Alger est de 275 et Batna de 30.

Ce manque d'unité rend nécessaire une politique d'unification. Il faut tout d'abord que la planification agricole soit intégrée à la planification générale. Il faut ensuite que les cul-

tures industrielles se développent, qu'il y ait une politique des implantations industrielles, il faut enfin que le financement du progrès du secteur traditionnel soit assuré par le seul secteur qui en est capable, le secteur moderne de l'agriculture.

L'absence d'économie nationale se manifeste encore par le manque de comportement national des unités de production.

Les entreprises industrielles par exemple ont trop souvent recours à une main d'œuvre étrangère, elles ne réinvestissent pas leurs profits, elles achètent en trop grande partie leur consommation intermédiaire à l'étranger, elles ont pris l'habitude de produire pour le marché français ; le résultat se manifeste particulièrement dans le commerce extérieur. L'industrialisation est lente, la valeur ajoutée par les entreprises est faible. Il est indispensable de changer le comportement de ces unités de production ; il faut les obliger mais en même temps aussi les y aider.

Enfin l'absence d'économie nationale se manifeste par une dépendance à l'égard de l'extérieur. On sait l'importance du marché français pour les exportations algériennes (soit 80%). Certes une diversification est possible, mais elle sera lente. On se heurte en effet aux circuits commerciaux tournés vers la France, à la nature des équipements anciens qui doivent être réparés et complétés uniquement en France. La dépendance à l'égard de l'extérieur prend aussi la forme d'une aide financière importante, l'Algérie ayant reçu en 1963 près de 105 milliards. Il faut noter enfin une dépendance technique en raison des liaisons humaines entre la France et l'Algérie ; la France fournit une assistance technique relativement importante par les cadres qu'elle envoie en Algérie et par les stagiaires qu'elle reçoit. Elle bénéficie, par contre d'un travail non qualifié important en hébergeant entre 430 et 450.000 Algériens ; ceux-ci actuellement en raison de la faiblesse du revenu national algérien, subviennent à l'entretien de près de 10% de la population par les économies qu'ils envoient.

En conséquence apparaît la nécessité d'une politique de diversification commerciale et financière. Il est très important que des accords commerciaux et financiers continuent à être passés et il est même encore plus important qu'ils continuent à être suivis d'effets. Mais cette diversification ne doit pas être réalisée par une diminution des relations avec la France car l'Algérie en a besoin, mais par un accroissement plus rapide des relations avec les autres pays. Ainsi on arrivera à sauvegarder à la fois les amitiés anciennes et les besoins d'amitiés nouvelles.

La troisième caractéristique de l'économie algérienne est le chômage, à la fois dans les villes et dans les campagnes. Le chômage des campagnes est le plus important puisque c'est lui qui alimente finalement le sous-emploi urbain. Actuellement dans les campagnes algériennes il suffit de 200 millions de journées de travail pour produire ce qui est produit. Or il y a 425 millions de journées disponibles chaque année, du seul fait des hommes, et environ 170 millions du fait des femmes. Donc l'agriculture algérienne n'absorbe que 200 millions de journées de travail alors qu'il y en a près de 600 de disponibles, et ce sous-emploi extraordinaire de 66% ne peut être qu'accru par la croissance démographique puisque en 1985 il y aura entre 19 millions et 21.300.000 Algériens. Disons que chaque année il faut trouver 30 millions de journées de travail supplémentaires pour maintenir, et maintenir seulement, le chômage tel qu'il est actuellement.

La conséquence est que la lutte contre le chômage est un objectif qui dépasse de beaucoup le plan social, c'est le problème économique majeur. Cette lutte contre le chômage ne pourra être réalisée que dans le cadre de la mobilisation du travail qui elle-même exige à la fois une planification et une association des masses.

La quatrième caractéristique enfin réside dans le manque de cadres dont souffre l'Algérie. 80% des cadres européens au moins sont partis, l'analphabétisme atteint 85% de la population; il n'y a plus que 1000 médecins alors qu'il y en avait plus de 3000 auparavant. Or les cadres supérieurs ne peuvent pas se former rapidement et leur formation est coûteuse. La conséquence est claire : le socialisme a besoin de l'adhésion des cadres nationaux mais aussi d'une association technique d'où qu'elle vienne.

Telles sont les caractéristiques de l'économie algérienne sans lesquelles on ne peut pas comprendre les problèmes que posent la définition du contenu économique du socialisme algérien. Cette définition nous montre deux séries de propriétés ; certaines ne font pas l'objet de discussion, d'autres par contre soulèvent des contestations.

I. — PROPRIETES DU SOCIALISME UNANIMEMENT ADMISES

Cette unanimité se fait sur trois éléments de base : la planification, l'association des masses, la mobilisation du travail.

La planification est une nécessité pour réaliser un certain nombre d'équilibres économiques, par exemple entre la consommation et les investissements, entre les investissements pro-

ductifs et non productifs entre les exportations et les importations. C'est aussi une nécessité pour éviter les incohérences : sans la planification on construirait des universités sans étudiants, on créerait des usines alors qu'on n'a pas de quoi les approvisionner, on lancerait des entreprises alors que d'autres existent déjà et ne tournent pas à pleine capacité de production faute de débouchés ou faute d'approvisionnement. La planification enfin est une condition de l'indépendance nationale ; c'est elle qui permettra aux entreprises de se fournir dans le pays lorsqu'elles auront à organiser une sous-traitance industrielle.

La planification est donc nécessaire, mais elle ne peut être que progressive. L'idéal en effet c'est d'arriver à un plan qui soit à la fois impératif au stade de l'exécution et démocratique au stade de l'élaboration. Or pendant des années tout le monde est d'accord pour estimer qu'il faudra se contenter d'une planification souple, insuffisamment scientifique et insuffisamment démocratique. C'est ce qu'écrivit par exemple M. Harbi dans *Révolution Africaine* « Primauté de l'économie » : « *..Il n'est pas nécessaire d'attendre l'élaboration d'un plan parfait établi sur la base de toute une série de travaux préparatoires statistiques et autres..* ». C'est ce qu'écrivit aussi un autre auteur du même journal M. Khelif le 2 novembre 1963 : « *dans une économie socialiste, c'est à dire planifiée, tant que les travailleurs ne sont pas organisés à tous les échelons, il est inutile d'espérer une planification réellement démocratique qui ne peut être que le résultat du dialogue entre l'administration et les services techniques d'une part, et l'organisation libre des travailleurs d'autre part* »

A côté de ce premier trait admis unanimement par la pensée algérienne, il en est un autre, *l'association des masses*. Celle-ci doit se situer à un niveau général ; il s'agit en effet d'expliquer le plan aux masses, puis par la suite d'obtenir leur participation. Il s'agit aussi d'associer les masses d'une façon permanente par leur participation à des institutions et c'est là l'origine de l'autogestion. L'association des masses doit aussi se faire au niveau des actions spécifiques ; par exemple ce sont des contrats de culture qui doivent réaliser les objectifs du plan dans le domaine agricole.

L'effort de formation des cadres ne pourra s'appliquer que lorsque ce seront les masses elles-mêmes qui auront choisi les cadres à former. Donc, si nous voulons une association des masses véritable, il est nécessaire de considérer les organisations de masses comme un relais et non pas seulement comme un moyen d'encadrement. C'est ce que déclarait M. Boumaza dans le discours du 30 décembre 1963 : « *Enfin cet humanisme algérien exige que le socialisme fasse effort pour bannir les ex-*

*cès de la bureaucratie.. Il devra obtenir que les organisations de masse (en particulier les syndicats) ne soient pas seulement des organismes d'encadrement, transmettant à leurs membres les consignes du pouvoir, mais aussi des mouvements capables de refléter auprès de celui-ci leurs aspirations et leurs besoins comme l'a fait récemment le congrès de l'autogestion ». Dans le même sens se prononçait l'auteur qui, dans *Alger républicain* a publié une longue suite d'articles sur le socialisme.*

L'association des masses est d'autant plus nécessaire que le socialisme sera fondé sur *la mobilisation du travail*, dernière caractéristique admise unanimement par la pensée algérienne. On ne peut lutter contre le chômage dans l'immédiat que par la réalisation d'équipement productif en particulier dans l'agriculture (travaux de petite hydraulique, rénovation rurale, certaines pistes). Les travaux d'équipements productifs engendreront des emplois permanents qui ainsi pourront rémunérer normalement les travailleurs qui y seront affectés. Mais pour que ces équipements productifs soient réalisés en quantité suffisante, pour qu'un nombre suffisant de travailleurs trouvent des emplois permanents, il faut que les chantiers de travail rassemblent un grand nombre de travailleurs, que l'opération soit menée avec un minimum de machines et avec le minimum possible de salaires. C'est pourquoi le socialisme algérien ne peut se passer d'une sorte de travail volontaire fondé certes sur le patriotisme mais aussi sur l'intérêt qu'il y a pour les travailleurs sous-employés à obtenir un emploi permanent. Aussi la mobilisation du travail ne peut se concevoir qu'en liaison avec la réforme agraire et la planification.

II. — CARACTERISTIQUES CONTESTEES

Si ces trois caractéristiques, planification, association des masses, mobilisation du travail, ne font pas l'objet d'hésitations pour les économistes et les dirigeants algériens, il n'en est pas de même pour d'autres points que nous pouvons grouper autour de deux idées : répartition de la charge du progrès de l'économie, irréversibilité du socialisme.

A — REPARTITION DE LA CHARGE DU PROGRES

On ne peut concevoir en effet un progrès économique sans que quelqu'un le finance, et ce financement pèse forcément sur le niveau de vie de ceux qui sont ainsi désignés pour apporter leur contribution à la formation du capital et au progrès de l'économie. Ce premier problème met en cause la solidarité nationale entre les travailleurs du secteur autogéré et les autres

plus défavorisés d'une part, d'autre part, entre les groupes socio-professionnels qui sont aux différents niveaux de l'échelle hiérarchique des fonctions et des revenus.

Au niveau des principes il y a dans la pensée algérienne un accord unanime sur le caractère relativement privilégié des salariés du secteur autogéré par rapport aux fellahs du secteur traditionnel et à fortiori aux chômeurs. Il y a unanimité aussi sur la nécessité d'une solidarité entre les catégories relativement privilégiées et les autres. C'est ce qu'affirmait le Président Ben Bella en ouvrant le Congrès de l'autogestion en octobre 1963 : *« Certains n'ont ni terre ni pierre mais uniquement du sable. Quelle est la loi qui dit que celui qui possède des terres fertiles dans la Mitidja, à Oran ou ailleurs doit vivre mieux que celui qui possède la terre dans la région des Aurès, de la Kabylie, au Sahara, non pas parce qu'il est incapable mais parce qu'il est à cours de moyens ? Pendant notre révolution, nous avons assisté à la solidarité du sang, aujourd'hui nous devons assister à une solidarité de la sueur. C'est cette voie que nous avons choisie »*. De la même façon cette solidarité était affirmée par un article de *Révolution Africaine* dû à la plume de M. Kheïlif du 2 novembre 1963 : *« Disposant d'un emploi permanent et ayant perdu leur qualité de salariés, les travailleurs du secteur autogéré de l'agriculture restent malgré tout des privilégiés par rapport à la majorité de la population, c'est à dire par rapport aux paysans sans terre et sans travail. Ils ont à l'égard des paysans déshérités des devoirs... »*.

Cependant si une telle unanimité est réalisée autour des principes, des divergences sont apparues dans leur application. D'un côté il y a un courant qui estime indispensable une amélioration du niveau de vie des travailleurs du secteur autogéré. Ce courant s'est manifesté récemment par la décision du Président Ben Bella d'attribuer des primes à l'occasion de l'Aïd aux travailleurs du secteur autogéré. Quelles sont les raisons qu'invoque ce courant ? Tout d'abord, et c'est le cas de M. Boualem Khalfa dans *Alger républicain*, il invoque des promesses antérieures qui ont été faites aux travailleurs des secteurs autogérés à qui on a présenté en particulier le salaire de 7,00 NF. par jour qu'ils ont reçu comme une avance à valoir sur les bénéfices de l'entreprise. On invoque aussi la nécessité de développer l'attachement des travailleurs à l'autogestion et pour cela de les intéresser au résultat. Enfin on invoque la nécessité d'entretenir leur ardeur au travail, mais dans ce cas il semble y avoir confusion entre les modalités du salaire, qui pourraient très bien subordonner le salaire quel qu'il soit à l'inten-

sité du travail des salariés, et le problème différent de la distribution des bénéfices.

Face à ce premier courant, un autre s'est manifesté principalement autour de l'U.G.T.A., qui est favorable à une renonciation aux primes au profit d'investissements créateurs d'emplois. Ce courant estime que l'impératif premier d'une amélioration sociale est le développement de l'emploi. Il s'est traduit par une initiative des travailleurs de la COBISCAL qui le 19 janvier 1964 ont décidé de remettre leur part de bénéfices à la collectivité nationale pour que soient créés des emplois ; et l'U.G.T.A. a alors félicité ces travailleurs dans ces termes : « *La Commission exécutive félicite les travailleurs de cette coopérative pour leur initiative réaliste, ferme et révolutionnaire, convaincue que de tels actes positifs nous permettront de fortifier notre secteur socialiste tout en apportant une solution au problème du chômage... appelle l'ensemble des travailleurs des entreprises autogérées à suivre ce magnifique exemple digne de notre classe ouvrière révolutionnaire* ». Et effectivement le 9 février l'U.G.T.A. annonçait que grâce au geste des travailleurs de la COBISCAL, deux entreprises de torréfaction avaient été rouvertes et des emplois ainsi créés. Par contre, de peur de donner à ces divergences un aspect politique, l'U.G.T.A. a, par la suite, affirmé, tout en défendant sa formule de solidarité, qu'elle n'était pas en désaccord avec le Gouvernement. Disons que d'un point de vue politique, et c'est parfaitement compréhensible, le problème a été étouffé, mais qu'économiquement il reste posé.

Il y a aussi une deuxième raison invoquée pour ne pas commander la distribution des bénéfices, c'est la difficulté d'évaluer ces bénéfices. En effet les règles d'amortissement n'ont pas été élaborées et bien souvent les avances consenties au secteur socialiste n'ont pas été remboursées. C'est ainsi par exemple que *Révolution Africaine*, pour montrer le caractère excédentaire des entreprises autogérées, a rendu compte de la comptabilité des entreprises autogérées de l'arrondissement de Guelma, mais ce compte-rendu ne paraît pas permettre les conclusions auxquelles invitait le titre de cet article, puisque si les entreprises autogérées de Guelma annoncent un bénéfice de 64 millions d'AF on peut remarquer qu'elles n'ont remboursé ni les avances de l'Etat s'élevant à 90 millions, ni un crédit SAP se montant à 10 millions, ni les crédits de la caisse régionale de 23 millions ; et par ailleurs elles ont bénéficié d'une « réquisition » du matériel privé ; il n'y a donc pas eu amortissement de l'ensemble du matériel. Le dialogue entre les deux courants

n'a donc rien résolu, le problème est encore posé et il faudra le résoudre lors des grands débats du congrès du F.L.N.

Mais si cette solidarité joue entre ce secteur et les autres, elle doit jouer aussi entre les groupes socio-professionnels, entre les manœuvres, entre les ouvriers professionnels, entre les cadres. En principe tout le monde admet une hiérarchie. Le Président Ben Bella le disait en février 1964 : « *une classification des travailleurs selon les postes de travail et leur qualification à laquelle correspond une échelle de rémunération sera très prochainement soumise à l'approbation des travailleurs* ». De la même façon *Alger républicain* écrivait que « *la théorie de l'égalitarisme est étrangère au socialisme* ». Cependant la pratique remet bien souvent en cause les principes ainsi affirmés. Bien souvent les assemblées de travailleurs proposent des salaires extrêmement proches pour les ouvriers qualifiés et pour les manœuvres. Pour les cadres, la fiscalité lourde diminue considérablement la hiérarchie des salaires.

Il y a là un problème difficile qui mérite encore d'être posé et qui doit être tranché. Du point de vue de la justice, il est certain que la hiérarchie doit être peu ouverte et que l'austérité doit peser lourdement sur les cadres. Mais du point de vue de l'efficacité, le socialisme algérien a besoin de cadres ; or il faut se rappeler que ces cadres et ces ouvriers qualifiés peuvent librement circuler, quitter l'Algérie ou y rester. Il faut donc choisir : ou on supprime cette liberté et on instaure une sorte de rideau de fer autour de l'Algérie, ou on sera obligé d'élargir l'échelle des salaires pour les personnels dont on a besoin et qui peuvent partir.

B - IRREVERSIBILITE DU SOCIALISME

C'est le deuxième objet des hésitations de la pensée économique en Algérie et des débats qui ont pu s'y instaurer. Nous avons vu qu'il y avait en Algérie un désir unanime de socialisme, et par conséquent la volonté de ne pas revenir en arrière. Cependant il y a aussi un diagnostic quasi-unanime sur les difficultés du secteur socialiste et sur la faiblesse de l'emprise de l'Etat sur l'économie nationale.

Cette faiblesse se manifeste d'abord par une crise d'autorité dans les entreprises. De nombreux articles de *Révolution Africaine* y font allusion. C'est ainsi qu'une étude sur le domaine du Kéroulis le 19 octobre 1963 affirmait : « *on ne doit pas être surveillé par des gens qui sont de toute façon incapables de diriger,* » dit le comité de gestion, en parlant surtout du conseil des travailleurs qui après la tenue de deux réunions a été très critiqué par le comité de gestion comme étant uni-

quement un organe pour les empêcher de travailler. Seul le président a porté des critiques élaborées : « *Le conseil des travailleurs ne demande pas des choses du travail, si la cave est prête ou non, où se trouvent les tracteurs, si la récolte rentre, quels changements des cultures il faut faire, mais il réclame une augmentation ou une voiture. Le conseil des travailleurs s'occupe de petites choses, de revendications et non de la politique générale de l'exploitation. Du temps du patron, chaque type était à sa place, maintenant il y a trop de gens qui commandent* ». De la même façon la multiplicité des directions et la bureaucratie sont dénoncées par d'autres articles ; tel celui publié par *Révolution Africaine* du 12 octobre 1963 : « *Les faiblesses de l'autogestion qui proviennent des travailleurs eux-mêmes, souvent de leur bas niveau de qualification professionnelle ou culturelle et d'une conscience politique insuffisante donnent lieu à des phénomènes de bureaucratisation rapide des organismes supérieurs de l'autogestion, particulièrement du comité de gestion et du président* ». Toujours dans *Révolution Africaine* l'absence de discipline est dénoncée en ces termes : « *Le Gouvernement nous dit « cette usine est à vous », alors tous les ouvriers ont tendance à se considérer comme patrons. Et il n'y a plus de discipline et sans discipline, on ne peut rien faire* ». C'est donc avant tout une crise de l'autorité dans l'entreprise qui nuit à la productivité du secteur socialiste.

Il faut signaler aussi le manque de techniciens et de cadres. La productivité est encore amoindrie par la faiblesse de l'organisation que ce soit au niveau de l'entreprise ou au niveau des organismes centraux. Là encore de nombreuses études de *Révolution Africaine*, soit à propos de la conserverie de Dellys soit à propos des précongrès paysans, ont fait le point des difficultés signalées dans les entreprises socialistes. De même *El Moudjahid* parle de l'O.N.A.C.O. en termes sévères : « *cet organisme n'avait pas les moyens institutionnels et matériels (notamment personnel compétent suffisant) pour prendre en charge l'importante mission qui lui était confiée. Lorsqu'au printemps dernier, les tomates et les pommes de terre furent commercialisées dans les conditions plutôt médiocres, l'improvisation et l'inexpérience pouvaient excuser l'O.N.A.C.O. mais il semble que depuis, peu de progrès ont été accomplis* ».

Mais à partir de ce diagnostic qui en évoque la fragilité, comment rendre le socialisme irréversible ? C'est alors qu'on trouve en Algérie deux tendances :

Il y a un courant très minoritaire qui fonde l'irréversibilité du socialisme sur sa généralisation très rapide : le socialisme ne

sera irréversible que le jour où le secteur public sera plus important que le secteur privé et absorbera même l'ensemble de l'économie. Ce courant se manifeste tout d'abord par sa volonté d'exclure immédiatement le capitalisme privé. L'article le plus important dans ce sens est celui que *Révolution Africaine* a publié le 16 novembre 1963 sous le titre « *quelques aspects idéologiques de l'actuelle période de transition* » ; l'auteur distinguait trois courants : tout d'abord deux courants extrêmes, l'un en faveur du capitalisme privé et un autre en faveur du socialisme tel que le concevait l'auteur de cet article, c'est-à-dire un socialisme réalisé de façon extrêmement rapide ; puis il signalait l'existence d'un courant majoritaire dans l'Administration, courant qu'il dénommait capitalisme d'Etat et dans lequel s'intégraient deux tendances, pourtant semble-t-il bien différentes, un refus du contrôle populaire au profit d'une étatisation bureaucratique et la volonté de laisser une place au capitalisme privé. Le résultat de ce courant en faveur du dit capitalisme d'Etat serait un retour en force du capitalisme. C'est ainsi que l'auteur de l'article écrivait : « *certain milieux du capitalisme monopoleur étranger ne seraient sans doute pas hostiles à une telle orientation que permettrait de développer avec profit pour eux certains secteurs limités de l'économie algérienne, le reste étant plus ou moins condamné à une relative stagnation. L'exemple des pays d'Amérique latine dans lesquels le capital monopoleur américain joue le même rôle important constitue une illustration de cet aspect de chose...* ». Outre l'exclusion immédiate du capitalisme privé, ce courant nie aussi le caractère primordial des besoins de techniciens et celui des impératifs de la production. Une proposition en ce sens se trouve sous la plume de M. Tahiri dans *Révolution Africaine* du 26 octobre 1963 : « *Face à ces deux structures (secteur socialisé secteur privé) se dresse l'autogestion algérienne. Elle met en cause les mythes de la priorité du niveau de production. Elle met en cause le mythe de la technicité. Elle met en cause le mythe de l'assistance technique* ».

Tout le monde n'est pas d'accord avec ces deux positions. Pour beaucoup actuellement ce courant semble à la fois surestimer et sous-estimer les forces du socialisme en Algérie. D'une part il semble les surestimer, c'est ce qu'implique le commentaire de cet article cité plus haut par un lecteur d'*Alger républicain* : « *De même pendant quelques années encore l'appel à des investissements étrangers et privés est indispensable eu égard au retard que l'Algérie doit rattraper en matière industrielle et à la rareté des techniciens nationaux* ».

De la même façon l'article qui prône l'exclusion rapide du capitalisme et qui dénonce le dit capitalisme d'Etat énumère les faiblesses du courant dit socialiste et cette énumération met en cause l'objectif même de l'article ; voilà ce que l'auteur écrit : *« Une autre faiblesse du courant socialiste est constituée par le fait que probablement ceux qui le soutiennent sur le plan technique et administratif sont moins expérimentés que les technocrates qui soutiennent le capitalisme d'Etat. Toutefois cette faiblesse relative n'a qu'une importance secondaire car elle peut être largement compensée par l'appui et l'expérience des masses et par le dévouement des travailleurs qui arrivent à surmonter des déficiences purement techniques. C'est ici qu'il faut mentionner une troisième faiblesse du courant socialiste, faiblesse particulièrement grave et qui tient au fait que ce courant ne s'appuie pas, pour le moment, sur une organisation apte à mobiliser les masses et à les orienter »*. Si les faiblesses du socialisme sont telles, cela veut dire qu'un tel socialisme est impossible immédiatement.

D'autre part il semble que le socialisme soit sous-estimé. Il est très caractéristique de remarquer que le seul commentaire de *Révolution Africaine* du discours définissant la politique économique du Gouvernement, politique qui reconnaissait une place passagère au secteur privé, a consisté en une photo du ministre de l'Economie nationale avec la légende suivante : *Ci-contre M. Boumaza, ministre de l'Economie nationale à la tribune de l'Assemblée prononçant son discours-programme. Dans quel pays au monde le secteur privé étranger et national s'est-il reconverti de lui-même*. Cette phrase qui était une critique implicite du schéma proposé par le gouvernement oubliait la guerre de l'indépendance ; cette guerre qui n'a pas eu pour seul effet de mettre fin à la dépendance politique, mais aussi de combattre le capitalisme. De la même façon on peut dire que c'est grâce à la Révolution russe qui avait eu lieu avant la NEP que cette politique a pu prendre fin sans difficulté.

Ce discours de M. Boumaza auquel nous venons de faire allusion constitue la meilleure expression de cet autre courant qui fonde l'irréversibilité du socialisme non sur sa généralisation rapide mais sur son organisation. Tout en tenant compte des faiblesses signalées plus haut et tout en s'appuyant sur les trois caractéristiques du socialisme algérien : planification, mobilisation du travail, association des travailleurs, ce courant accepte de laisser une place au secteur capitaliste pendant la phase d'organisation et de reconnaître pendant cette phase une situation particulière à la France dans les relations économiques extérieures.

Afin de permettre l'organisation du socialisme, ce courant reconnaît une place momentanée au secteur capitaliste. En effet il est impossible de diriger tout faute de cadres et le Ministre de conclure dans son discours : *« Il convient de savoir reculer la période où les besoins énormes en cadres apparaîtront à la suite de la prise en charge de l'ensemble de l'économie par les pouvoirs publics. »* Par ailleurs il est plus important, nous dit ce courant toujours par la voix du ministre, de modifier le comportement des entreprises que de modifier leur statut juridique : *« Aux entreprises, la planification devra imposer des modifications à l'égard de main d'œuvre, de l'objet de la production, du choix des débouchés, de l'emploi des bénéficiaires. Cette modification de comportement est plus importante à nos yeux que le statut juridique de l'entreprise »*. Cela ne veut-il pas dire qu'il vaut mieux une entreprise privée qui adopte un comportement national plutôt qu'une entreprise publique qui, faute de cadres, continue la politique ancienne. C'est justement la raison d'être de la survivance de l'entreprise privée que ce changement de comportement. Donc cette place passagère reconnue au capitalisme et au secteur privé doit être garantie : garantie en ce qui concerne son fonctionnement, possibilité de rapatrier une certaine quantité de profit, respect de l'autorité patronale, assurance de commandes passées par l'Etat par exemple; garantie en ce qui concerne la survie de l'entreprise; garantie enfin en ce qui concerne son indemnisation éventuelle.. C'est toujours ce que déclarait le discours ministériel : *« Nous sommes prêts à garantir la propriété privée pendant une période de temps qui permettra aux capitalistes une politique économique et financière. Dans peu de temps nous expliquerons les modalités de ces garanties. Et dans les cas où une nationalisation est indispensable à l'intérêt national, les formules d'indemnisation tiendront compte des efforts les plus récents pour accroître l'activité ou le potentiel de production »*.

Cependant, répétons-le, il ne s'agit pas dans l'esprit des partisans de ce courant de renoncer au socialisme. Le ministre insiste fortement sur la place passagère qui est accordée au secteur capitaliste, les conditions de sa disparition étant naturellement la formation des cadres et l'accumulation du capital : *« Nous avons montré, je crois, que faisant tout cela, nous ne renoncions pas le moins du monde au socialisme. Mais nous ne pouvons tout réaliser en même temps et pendant que nous le préparons, la vie économique ne peut s'arrêter sans nous arrêter nous-mêmes. Au temps de la période d'organisation qu'exigera du temps, le secteur privé disparaîtra mais en attendant nous l'entourons de vigilance et non de suspicion. Il peut servir*

le socialisme s'il prépare peu à peu les conditions de sa disparition ». Le Président Ben Bella disait lui-même que les nationalisations ne pouvaient être que le fait d'une politique progressive et ordonnée, en s'élevant en particulier contre les nationalisations anarchiques sous la poussée des comités d'entreprise. Et *Alger républicain* dans sa longue étude sur le socialisme écrivait aussi : « *La précipitation gauchiste, c'est à dire la prise de mesures (telles que nationalisations, etc..) non précédées de préparatifs nécessaires peut économiquement et politiquement compromettre le résultat de ces mesures autant que des retards injustifiés à les prendre* ». De la même façon à propos du commerce extérieur, *Révolution Africaine* affirmait aussi la nécessité d'une progressivité : « *Aux différents stades de la mise en place d'un système planifié du commerce extérieur, dans l'élaboration des mesures les plus importantes comme dans celles des plus modestes, il est capital d'observer une très grande souplesse, un sens réaliste averti des multiples incidences qu'impliquaient l'adoption de chacune d'entre elles, une progressivité constante... Ceci ne doit pas être un prétexte à l'immobilisme mais doit conduire à observer cette règle d'or selon laquelle, pour atteindre les objectifs poursuivis, il est indispensable de tenir compte des réalités et des possibilités du moment et en particulier de ne pas désarticuler les structures anciennes sans leur substituer des structures nouvelles minutieusement mises au point utilisant tout ce qui peut être conservé des anciennes... Il faudra éviter de tomber dans le vertige des succès et se laisser griser au point de précipiter inconsidérablement le rythme en courant le risque de provoquer les distorsions pouvant retarder la marche en avant vers l'objectif final* ».

Avec le commerce extérieur, nous sommes amenés à considérer la deuxième concession faite aux réalités par les partisans de ce courant, la reconnaissance faite à la France d'une situation particulière dans les relations économiques extérieures de l'Algérie. Monsieur le Ministre de l'Economie nationale affirmait en effet le 30 décembre 1963 : « *Nous sommes prêts à reconnaître la réalité en maintenant à la France une position particulière pendant la phase d'organisation... Mais si nous acceptons de bonne grâce ces préférences, c'est parce que nous les jugeons réalistes et tolérables et qu'elles sont la contrepartie d'une aide financière importante et de débouchés avantageux. Mais nous les voulons passagères et les avantages qui les compensent doivent être utilisés pour les faire disparaître* ». Il s'agissait là d'une allusion à une politique de diversification qui serait d'autant plus facile qu'une bonne partie des exportations algériennes seraient absorbées au prix fort par la France.

En conclusion il semble que nous puissions constater une quasi-unanimité malgré les débats évoqués plus haut, autour de la leçon tirée par M. Boumaza du programme de Tripoli. Celle-ci est la suivante : « *Nous nous méfions de ceux qui acceptent pour définitives les contraintes économiques en niant la puissance révolutionnaire de notre peuple, comme de ceux qui, au nom d'un purisme révolutionnaire, voudraient tout faire et partout à la fois, oubliant que le socialisme ne se construit pas sur deux mots mais par une action constante sur des situations concrètes. Il nous faut constamment nous garder à la fois de l'esprit de précipitation et de l'esprit de temporisation qui tous deux méprisent les données objectives de la réalité nationale, l'un parce qu'il les ignore, l'autre parce qu'il ne les analyse pas à l'aide d'une pensée doctrinale* ».



RESUME

In this paper, the author attempts to state the Algerian's opinion as to the problem of the economic content of their socialism.

He summerizes first the durable and characteristic features of algerian economy, which emphasize the weight of agriculture and its dualist division, the lack of qualified staff, and the economic dependency of Algeria towards France. This characters are necessary to understand what in the economic content of Algérian socialism may be objected to, and what admitted without discussion.

In this last item are progressively imperative and democratic planning, labour mobilization, masses association.

On the other hand, two problems are more particularly controverted :

1) The actualisation of the solidarity to be established, first between the staff and people (problem of income scale and authority), then between the workers of the self-managed sector (fellah and season country workers, unemployed of towns). There lies a source of conflicts between claims of justice, and claims of efficiency which request to mind the staffs.

2) Does the irreversibility of socialism lie in its rapid generalization, in spite of the present difficulties of the self-managed sector and the weakness of administrative hold ? Or is it founded on an organization of the public action and of the socialist sector to improve its further expansion ?

Quoting the Minister of National Economy's address (cf. Etudes et Documents) who defines the Economic Policy of Government, papers of Revolution Africaine, Alger Republicain and El Moudjahid, the author thinks that the great majority of Algerian rulers and intellectuals stand for supporting the conception of irreversibility-organization against irreversibility-generalization.

RESUME

ان الكاتب يجتهد ليعرض في مقاله رأى الجزائريين في قضية المحتوى الاقتصادي لاشتراكيته .

فهو يشير ، قبل كل شىء ، الى السمات الرئيسية والدائمة التى تميز الاقتصاد الجزائرى وتظهر تقسيمه الثنائى واهمية الزراعة ونقص الاطارات والتبعية الاقتصادية تجاه فرنسا . ولا بد من هذه السمات لفهم ماهو موضوع للخلاف وما هو مقبول دون جدال فيما يخص المحتوى الاقتصادي للاشتراكية الجزائرية .

ومن هذه الامور المقبولة دون نقاش التخطيط الملزم والديمقراطى بشكل تدريجى ، وعلى النقيض من ذلك ، فان النقاش يدور بصورة أخص حول مسألتين :

(١) تجسيد التضامن ما بين الاطارات والجمهور من جهة (قضايا مراتب الدخل والتكثف) وبين عمال التسيير الذاتى (أصحاب الشغل المستمر) والجمهير الاقل حظوة من جهة أخرى (الفلاحين والعمال الزراعيين الموسمين والعاطلين عن العمل فى المدن) : ومن هنا مصدر للنزاع بين مقتضيات العدالة وبين متطلبات الفعالية التى تفرض مراعاة الاطارات .

(٢) هل يعود عدم الرجوع فى الاشتراكية الى تعميم قطاع التسيير الذاتى

السريع رغم ما يلاقيه هذا القطاع من صعوبات حالية ورغم ضعف سلطة الادارة ؟ أم عدم الرجوع هذا يستند الى تنظيم عمقى لنشاط الادارة والقطاع الاشتراكى وذلك لتهيئة توسعه المقبل بشكل أفضل . ؟

ان المؤلف ، اذ يستشهد بخطاب وزير الاقتصاد الوطنى (راجع : دراسات ووثائق) الذى يحدد سياسة الحكومة الاقتصادية وبمقالات « الثورة الجزائرية » و « الجزائر الجمهورية » و « المجاهد » ، يرى أن الغلبة العظمى للقادة والمثقفين الجزائريين تنحاز الى الاخذ بمفهوم « عدم الرجوع فى الاشتراكية مع تبنى مبدأ تنظيم القطاع الاشتراكى وليس مع تبنى مبدأ تعميم هذا القطاع » .